

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Depret-Béghin, 12 septembre 1846

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Depret-Béghin](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (84v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Depret-Béghin, 12 septembre 1846, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/27704>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 septembre 1846](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Depret-Béghin](#)

Lieu de destination Lille (Nord)

Description

Résumé Réponse à une lettre de Depret-Béghin en date du 7 septembre 1846 sur l'approvisionnement en fonte de la manufacture Godin-Lemaire : Godin accepte l'offre qui lui est faite de recevoir une tonne de fonte à Guise ; Godin indique qu'il serait prêt à en recevoir deux ou trois tonnes si le transport ne coûtait pas davantage que 20 F la tonne, qu'il compare aux 12 F que lui coûte le transport de charbon à partir de Valenciennes.

Notes Le brouillon occupe la partie supérieure du folio 84v.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Depret-Béghin

Genre Homme

Pays d'origine Incollu

Activité Industrie (grande)

Biographie Propriétaire de houillères et marchand de charbon et de métaux à Lille (Nord) dans la première moitié du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1816 juillet
12

Monseigneur D'espert Prochain a Ville

je m'empresse d'ajouter l'offre que vous me faites
pour échapper à ce que j'aurai avec vous pour le bonheur
mille Rielog ^{à portée} destination de quitter le maquis
la dans un nouvel établissement que je viens de fonder
je consentirais même à ce qu'on établisse un 3 mille Rielog
de plus si le transport me devait me coûter que ce soit
quatre ^{ou moins} mille Rielog je paie 12 francs de rente annuelle
pour mes charbons
agréez Mr

à M. le Maire de la Ville de quies

14 Monseigneur le maire

tenant aux feux point de mettre en activité
établissement de fonderie que le Ries de fonderie
a l'extrémité du faubourg ^{établi} à quies et devant y faire
arriver une assez grande quantité de matières combustibles
~~pour~~ ~~et~~ la fabrication de plusieurs bateaux
de l'exportation et non à la condamnation entière
de la ville je vous prie Monseigneur le maire de
bien vouloir examiner ^{une certaine partie de nos combustibles} et de faire ^{des} rapports
de fonderie sous ce rapport du privilège de transport qui
~~accorde~~ ~~à nos~~ ^{à nos} ~~faubourgs~~ ^{qui} ont une destination
entière pensant que nous trouvons plus que une industrie
qui vient augmenter le nombre de gens de la ville de quies
moins ^{pas} service que si le maire je suis d'opinion
en la direction que je vous prie de bien vouloir
prendre à ce sujet
et je suis avec la plus parfaite considération
Mr le maire

à M. le Maire et chastelet de ville

17 Monseigneur le maire ^{comme} de castillon

vous avez un magasin des poches comme nous
les demandez sous portez votre charge que ce soit
pas plus de 15 francs

86v